

FONDATION



NOUS AIDER, C'EST AGIR POUR
LIBÉRER LES ÉNERGIES



***LIBÉRER
LES ÉNERGIES***



L'INSTITUT PARASPORT SANTÉ (IPS) : UN LIEU D'ESPOIR ET D'INNOVATION POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Imaginez un lieu où la santé et le sport se rencontrent pour transformer des vies. L'IPS est bien plus qu'un simple centre ; c'est un sanctuaire dédié à l'épanouissement des personnes en situation de handicap (PSH). Véritable OSNI (Objet de Santé Non Identifié), l'IPS incarne une vision audacieuse : celle d'un avenir où chacun, peu importe ses défis, peut s'épanouir à travers l'activité physique. Il incarne également une vision novatrice et durable, alliant architecture avant-gardiste, mission de santé publique et insertion sociale. Il positionne la France à l'avant-garde du parasport-santé mondial. Avec mon équipe je porte cette ambition depuis déjà six ans. Elle ne cesse de monter en puissance et en gamme grâce à de généreux et bienveillants partenaires et donateurs. Notre statut récemment obtenu de Fondation Reconnue d'Utilité Publique reconnaît l'ambition et en souligne l'excellence. Il nous faut l'amplifier et la pérenniser avec vous, grâce à vous. Les quelques lignes qui suivent décrivent ce projet de société qui vise à combler les angles morts des politiques de santé publique au bénéfice exclusif des personnes en situation de handicap. Merci pour votre attention, merci pour votre accompagnement.

Avec ma meilleure considération,

Professeur Francois Genêt,
Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Genêt'.

UN ESPACE DE CO-CONSTRUCTION ET D'EXPERTISE

À l'IPS, nous croyons fermement que chaque personne en situation de handicap mérite un accompagnement sur mesure. En réunissant des professionnels de la santé et du parasport, nous créons un environnement où l'expertise en parasport-santé se construit collectivement. Que la personne en situation de handicap soit en quête d'une activité de loisir ou d'un défi sportif de haut niveau, notre équipe est là pour la guider, la soutenir et l'accompagner vers une structure de pratique sportive para-accueillante.

Deux initiatives innovantes :

L'IPS est à l'initiative de deux innovations majeures pour favoriser la pratique du parasport-santé. Nous plaidons pour un « zéro reste à charge » de l'appareillage de sport et de loisir et finançons partiellement, dans le cadre d'un amorçage de cette mesure d'intérêt général, quelques prises en charge. Par ailleurs, convaincus que notre mission de transformation ne peut s'arrêter aux portes de notre institut, nous finançons un paracoach-sportif qui a pour mission de recenser les clubs et lieux de pratiques sportifs para-accueillants et d'accompagner les usagers de l'IPS vers ces mêmes structures lors des premières séances de découverte.

DES PARTENARIATS ET UN STATUT ROBUSTES POUR UN IMPACT DURABLE

Notre statut de Fondation Reconnue d'Utilité Publique (FRUP) nous confère un mode de fonctionnement reconnu, visible et surtout conforme à notre mission d'intérêt général. Nous avons par ailleurs établi des alliances solides avec l'APHP et l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (Paris-Saclay) qui garantissent une approche robuste et scientifique. Ensemble, nous développons des solutions innovantes et sur mesure qui répondent aux besoins uniques des personnes en situation de handicap, tout en promouvant une médecine préventive qui fait la différence.

Une gouvernance solide :

Depuis le décret du 28 mars 2025 la FRUP IPS est désormais une réalité qui confère à notre activité une reconnaissance d'Intérêt général. Notre mission de promotion de l'activité physique et sportive des personnes en situation de handicap encadrée par des professionnels de santé dans un cadre hospitalo-universitaire, demeure, bien entendu sur le site de Garches. Elle doit même s'amplifier. Cette évolution s'accompagne également d'une montée en puissance et en gamme de notre gouvernance avec différents collègues au sein desquels figurent les plus hautes instances et personnalités du parasport-santé. Citons par exemple les directeurs de l'AP-HP (Assistance Publique - Hôpitaux de Paris), du CPSF (Comité Paralympique et Sportif Français), de l'ANS (Agence Nationale du Sport), le président de la SOFMER (Société Française de Médecine Physique et de Réadaptation) ou Sir Philippe Craven, président fondateur de l'IPC (International Paralympic Comitee) ainsi qu'un commissaire du gouvernement.

DEMAIN, UNE ARCHITECTURE AU SERVICE DE TOUS

L'IPS n'est pas seulement un bâtiment en cours de construction aux Mureaux ; c'est un espace vivant, conçu pour favoriser la circulation et l'accessibilité. Avec des zones dédiées aux tests, à l'appareillage et à la restauration, chaque détail est pensé pour accueillir tous ceux qui franchissent nos portes. Notre cafétéria lieu de vie et nos espaces d'exposition sont des lieux de rencontre et d'échange, qui favorise l'inspiration et le bien.

Un redéploiement fin 2027 :

Véritable vaisseau amiral du parasport-santé notre activité actuellement domiciliée à l'hôpital Raymond Poincaré de Garches va se redéployer à la fin 2027 sur notre site propre aux Mureaux. Sur 8 000 m2 alterneront lieux de consultation et évaluation capacitaire et lieux de pratique instrumentés afin d'identifier au plus près des attentes et des possibilités l'activité sportive la plus adaptée. De nombreux investissements sont identifiés pour favoriser la dynamique de cette expertise. C'est le cas par exemple d'un terrain rétro-éclairé ou d'une solution numérique complète d'analyse et d'entraînement à la marche dédiée aux personnes en situation de handicap.

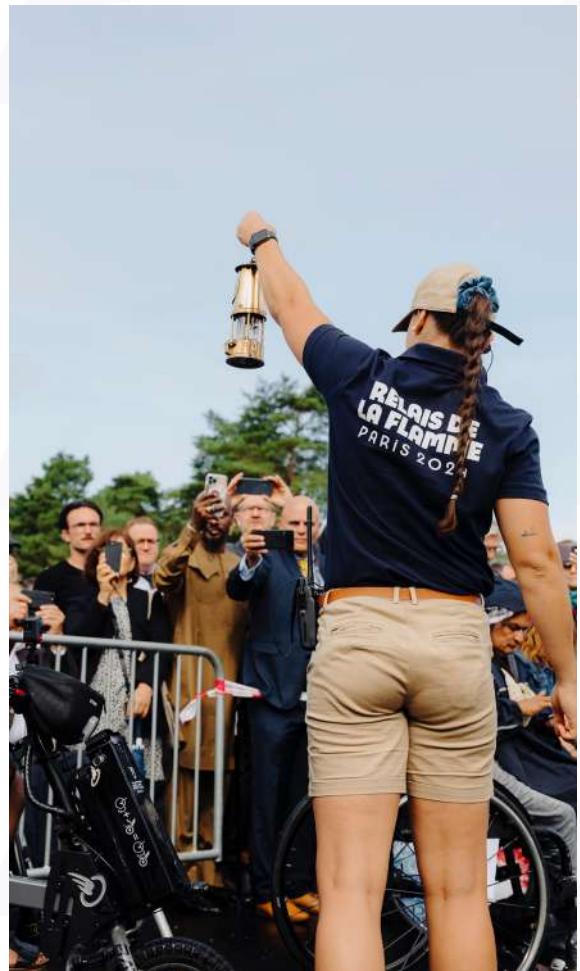


RAYONNEMENT ET HÉRITAGE DES JEUX DÉJÀ AU RENDEZ-VOUS

Avec le label Héritage des Jeux Paralympiques de Paris 2024 (mesure 39), l'IPS se positionne comme un modèle à suivre, renforçant l'expertise en parasport pour les générations futures. Nous sommes fiers d'avoir été le seul site paralympique à accueillir le Relais de la Flamme Olympique à l'occasion de la pose de la première pierre de nos futurs bâtiments, un symbole fort de notre engagement envers l'inclusion et l'excellence.

Un projet d'institut unique :

L'IPS est le seul projet matériel totalement et uniquement dédié aux personnes en situation de handicap et au sport à avoir obtenu le label héritage (mesure 39) qui confirme qu'il associe dans la durée, projet architectural, mission de santé publique et insertion sociale, par-delà les Jeux Olympiques et Paralympiques. Le 23 juillet 2024, le futur siège de la fondation a été le seul site paralympique à bénéficier du Relais de la flamme olympique à l'occasion de la pose de la première pierre. Depuis notre installation provisoire à l'hôpital Raymond Poincaré de Garches en 2021 nous avons chaque année reçu plus de 800 usagers, publié une dizaine d'articles scientifiques et instauré nationalement la formation médicale initiale en parasport-santé.



DONNER À L'IPS, C'EST LIBÉRER LES ÉNERGIES DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP, DE LEURS AIDANTS ET DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ ET DU PARASPORT QUI LES ACCOMPAGNENT

L'IPS est un lieu où l'espoir et l'innovation se rencontrent. Nous vous invitons à rejoindre notre mission : faire de la santé et du sport un droit accessible à tous. Ensemble, nous pouvons créer un avenir où chaque personne en situation de handicap, peu importe ses capacités, peut s'épanouir, se dépasser et réaliser ses rêves. Aidez-nous à transformer la vie de milliers de personnes en situation de handicap et faisons briller ensemble la lumière du parasport-santé.

Ce sont ces missions et ces axes de développement que nous voulons prolonger et amplifier avec vous.

Des besoins de fonctionnement :

Les déductions fiscales de votre don approfondissent notablement le gisement de nos ressources et par voie de conséquence de nos missions. Il nous faut absolument diminuer le temps d'attente des rendez-vous aujourd'hui de deux mois, accompagner plus d'utilisateurs vers des structures de pratique parasportive, recruter davantage de doctorant-chercheurs, financer notre terrain de sport rétro-éclairé, disposer d'un bureau à Paris... Bref, développer nos activités de recherche, de formation et de soin afin de les déployer en 2028 sur notre site propre des Mureaux en cours de construction.

Particuliers :

- 👉 La réduction d'impôt sur le revenu est de 66 % du montant des dons dans la limite de 20% du revenu imposable
- 👉 La réduction d'impôt sur la fortune immobilière (IFI) est de 75% du montant des dons
- 👉 Exonération de droits de mutation pour les legs

Lorsque le montant des dons est plafonné et dépasse la limite de 20 % du revenu imposable, l'excédent est reporté sur les 5 années suivantes et ouvre droit à la réduction d'impôt dans les mêmes conditions.

En cas de nouveaux versements pour les années suivantes, les excédents reportés ouvrent droit à la réduction d'impôt avant les versements de l'année.

Les excédents les plus anciens sont retenus en priorité.

Ex : 100€ donnés, 66€ récupérés = 34€ dépensés

Entreprises :

L'entreprise bénéficie d'une réduction d'impôt égale à l'un des montants suivants :

- 👉 60 % du montant du don pour la fraction inférieure ou égale à 2 000 000 €
- 👉 40 % pour la part du don supérieure à 2 000 000 €

Cependant, le montant des dons retenus pour le calcul de la réduction ne peut pas dépasser, sur un même exercice, un plafond de 20 000 € ou 0,5 % du chiffre d'affaires annuel hors taxe de l'entreprise donatrice si ce dernier montant est plus élevé.

Lorsque le plafond est dépassé au cours d'un exercice, l'excédent du don est étalé au maximum sur les 5 exercices suivants, après la prise en compte d'éventuels nouveaux dons effectués durant ces exercices. Le taux appliqué à cet excédent est le taux appliqué au montant initial.

Vous pouvez effectuer un virement sur notre compte bancaire :

Banque Populaire Val de France

TITULAIRE : FONDATION INSTITUT PARASPORT ET SANTÉ

IBAN : FR76 1870 7006 5632 5217 5166 240

BIC: CCBPFRPPVER

A réception de votre don, nous vous adresserons le certificat fiscal de déduction de 66% de vos impôts de la somme versée.

Fondation Reconnue d'Utilité Publique Institut Parasport Santé – Décret du 28 mars 2025 – Siret 943 276 824 00019 - APE 72 19Z - 43 rue Froidevaux, Paris.

*LIBÉRER
LES ÉNERGIES*



*INSTITUT
PARASPORT
SANTÉ*

Contact : Philippe Fourny, Directeur Général
philippe.fourny@ips-fondation.org
07.87.52.52.14
ips-fondation.org